

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, GIRONDE, VAR :

(quelques) exemples de demandes en cours restées sans la moindre réponse

<p>ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Bien que le tribunal administratif de Marseille ait déjà sanctionné la carence du préfet, ce dernier n'a répondu à aucun des trois derniers dossiers qui lui ont été adressés.</p>	<p>GIRONDE Sur les sept dossiers envoyés au préfet, pas un seul n'a été honoré de la moindre réponse.</p>	<p>4 août 2017 : Belin-Béliet, Le Barp, Mios, Salles (communes du PNR des Landes-de-Gascogne), 62 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>
<p>24 février 2015 : Signalement au préfet de 36 infractions dans quatre communes (dont une en PNR). Pas de réponse à ce jour.</p>	<p>3 mai 2016 : Le Barp (PNR des Landes-de-Gascogne), 43 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p> <p>7 août 2017 : lettre de relance.</p>	<p>VAR Sur les cinq dossiers envoyés au préfet, pas un seul n'a été honoré de la moindre réponse.</p>
<p>18 avril 2017 : lettre de relance.</p> <p>8 août 2017 : demande indemnitaire préalable. Pas de réponse à ce jour.</p>		<p>8 août 2016 : La Londe-les-Maures, 91 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>
	<p>16 septembre 2016 : Lanton, 23 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>	
<p>28 octobre 2016 : Signalement au préfet de 11 infractions dans deux communes (dont une en PNR). Pas de réponse à ce jour.</p>	<p>23 septembre 2016 : Cestas, 60 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>	<p>23 août 2016 : La Verdière, Ginasservis, Vinon-sur-Verdon (PNR du Verdon), 28 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>
<p>11 septembre 2017 : demande indemnitaire préalable.</p>	<p>1er août 2016 : Pessac, 47 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>	<p>23 août 2016 : Brignoles, Châteauvert, Pierrefeu-du-Var, Puget-Ville, 20 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>
<p>18 avril 2017 : Signalement au préfet de 47 infractions dans sept communes (dont trois en PNR). Pas de réponse à ce jour.</p>	<p>20 février 2017 : Marcheprime, Mios (communes du PNR des Landes-de-Gascogne), 35 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>	<p>31 août 2016 : Rocbaron, 42 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>
<p>11 septembre 2017 : lettre de relance.</p>	<p>5 mai 2017 : Gradignan, infractions dont une gigantesque enseigne scellée au sol. Pas de réponse à ce jour.</p>	<p>7 septembre 2016 : Forcalqueiret, La Celle, 38 infractions. Pas de réponse à ce jour.</p>